GRANDE SOURCE
l'eau du rein, à jeun le matin
VITTEL

BOURSE DE LILLE

du mardi 15 janvier 1935

(Le premier chiffre indique le cours précédent et le second chiffre le cours du jour).

VALEURS EN HAUSSE

Albi (act.), 450—455. — Albi (part), 340—360. — Aniche (act.), 1.506—1.575. — Anzin (act.), 820—865. — Béthune, 4.425—4.460. — Béthune (10e), 441—458. — Blanzy, 563—588. — Bruay, 1.855—1.990. — Bruay (10e), 187—202.50. — Carvin, 1.377—1.425. — Clarence, 267—275. — Courrières, 260—281. — Dourges, 919—950. — Escarpelle, 2.345—2.430. — Lens, 348—374. — Liévin, 176—193. — Liévin (c. 30), 5.125—5.800. — Marles 70 %, 454—469. — Ostricourt, 978—1.048. — Thivencelles, 96—99. — Vicoigne-Nœux, 515—548. — Crédit du Nord, 445—448. — Energie Electrique du Nord, 532—542. — Aciéries du Nord, 260—265. — Aciéries Sambre-et-Meuse, 240—275. — Ateliers Chantiers France, 110—114. — Ateliers Chantiers Cail, 185—205. — Denain-Anzin, 790—840. — Arbel, 312—320. — Fives-Lille, 815—820. — Aciéries Nord-Est, 357—369. — Franco-Belge matériel chemin de fer, 1.705—1.725. — Jeumont, 335—358. — Senelle-Maubeuge, 607—633. — Kali, 725—770. — Rente 4 1/2 série A, 95.10—96. — Id.: série B, 93.05—94. — Agache fils, 185—205. — Kuhlmann, 543—560. — Tiberghien (act.), 250—253. — Saint-Gobain, 1.170—1.200. — Industrie Textile Allart, 730—735.

VALEURS EN BAISSE

Crespin (Nord), 38—34.

VALEURS STATIONNAIRES

Engrais de Roubaix, 81. — Industrie Textile Allart (jouissance), 360.

BOURSE DE BRUXELLES

du mardi 15 janvier 1935

Rentes belges. — Emprunt belge à lots 1932 (s. de 10 nos), 530; id. (unités), 530; id. 1933 (unités), 1.050; id. 1933 (s. de 5 nos), 1.050. — Belge 2e série 3 %, 76. — Int. à primes à % 1920 (25.000), 100.25; id. (500), 99.85. — Restaurat. Nationale 5 % div. (2.000 à 10.000), 96; id. (100 à 1.000), 96. — Chemins de fer belges C. à G., 494; id. H.I.J., 494. — Dommages de guerre 1921 4 % (5.000), 215.50; id. (250), 210.50; id. 1922 5 %, 261; id. 1923 5 %, 512.50. — Consolidés 1921 6 %, 98.

Emprunts provinces et villes. — Anvers 1887 2 1/2, 79.25. — Anvers 1903 2 %, 62.50. — Bruxelles 1903 2 1/2, 72.50. — Bruxelles Maritime 2 %, 66.50. — Congo (Primes) 1888, 190. — Gand 1896 2 %, 61.50.

Banques. — Banque de Bruxelles, 515. — Banque Nationale, 1.835. — Société Générale, 2.900.

Métallurgie. — Aciéries d'Angleur, 131. — Armes de guerre, 130. — Baume-Marpent (fond.), 5.800. — Cockerill, 367.50. — Espérance Longdoz-Liège, 1.310. — Ougrée-Marihaye, 587.50. — Providence (Forges), 8.000. — Sambre-Moselle, 830. — Thy-le-Château (Hauts-Fourneaux), 1.435.

Charbonnages. — Amercœur, 1.460. — Levant et des Produits du Flénu, 140. — Noël Sart Culpart, 5.900. — Nord Charleroi, 760. — Réunis de Charleroi, 335. — Sacré-Madame, 1.450. — Trieu-Kaisin, 350. — Unis Ouest de Mons, 185.

Zincs, plombs et mines. — Asturienne des Mines, 92. — Overpelt, 172.50. — Vieille Montagne, 1.105.

Industries diverses. — Sofina ord., 6.400.

Valeurs coloniales. — Katanga priv., 14.800. — Katanga ord., 13.125. — Union minière (privé.), 1.745; id. (cap.), 1.765; id. (div.), 1.775.

Actions étrangères. — Brazilian Tract. ord., 205.50; id. titre de 4, 205.50. — Luxembourg Burbach.-E.-D., 3.560.

Communiqué par le Crédit du Nord belge de Bruxelles. (Succursales: Courtrai, Gand, Tournai, Menin, Mouscron).

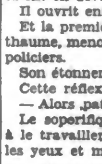

SI VOUS
TOUSSEZ
appliquez-vous sur la poitrine une feuille de
THERMOGÈNE
Ouate révulsive et résolutive, qui décongestionne les bronches et les poumons.
Toutes pharmacies

BOURSE DE PARIS DU MARDI 15 JANVIER 1935

VALEURS	Cours Préc.	Cours du J°
3 % perpétuel	84.00	84.00
3 % amortissable	85.75	86.00
3 ½ % amortiss.	—	98.95
4 % 1917	89.80	90.25
4 % 1918	89.30	89.70
5 % 1920	118.60	119.00
4 % 1925	102.30	102.90
4 ½ % 1932 A	95.35	95.65
4 ½ % 1932 B	93.50	93.80
Ob. Trés. 4 ½ % 1933	1035.0	1053
Out. Nat. 4 ½ % 1932	927.50	935.00
P.T.T. 5 % 1926	492.50	492.00
— 4 ½ % 1929	475.00	476.00
— 5 % 1935	992	990.00
B. Très. 7 % 1926	542.50	541.50
— 4 ½ % 1933	1024	1024.0
— 5 % 1933	1022	1022.0
— 5 % 1934	1011	1012.0
Caisse Autonome	944	944.0
Créd. Nat. 5 % 1919	546.00	545.00
— oblig. 5% 1920	525.00	525.00
— bons 6 % 1921	536.00	537.00
— 6 % juill. 1922	538.00	504.00
— 6 % janv. 1923	547.00	547.00
— 6 % juin 1923	540.00	540.00
— 6 % janv. 1924	555.00	560.00
— 5 % 1932	—	575
— 4 ½ % 1932	—	1080
— 5 % 1934	1039	1040
Dép Nord 6 % 1921	528	514
Banque France (n.)	11.395	11.490
Banque Algerie (n.)	8525	8305
B. Paris, Pays-Bas	1070	1065
Banque Transatlant.	442	439
Banque Union-Paris	526.00	525
Cie Algérienne	1390	1390
Compt. Nat. d'Esc.	1009	1019
Crédit Com. France	615	615
— Foncier France	4020	4040
— Lyonnais	1890	1896
Sté Générale (n.)	1068	1067
Rente Foncière	514	530
Suez	175.70	174.0
Métropolitain Paris	1189	1190
Distr. Paris d'Electr.	1238	1245
Electricité de Paris	934	941
Electricité (O.G.E.)	1310	1365
Thomson-Houston	148.00	148.00
Forges, Ac. N. et Est.	358.00	364.00
Trél. Lam. du Havre	397.50	403.00
Mines de Courrières	282.50	290.00
Mines de Lens	349.00	370.00
Vicoigne-Nœux	519	543.00

VALEURS	Cours Préc.	Cours du J°
Belle	80.00	78.00
Kuhlmann (Etabl.)	550	552
Saint-Gobain	1175	1190
Chargeurs Réunis	146.50	150.00
Plan Young 5 ½ % 30	440.00	457.00
Russe Cons. 1er et 2e a.	19.50	19.75
Serbie 4 % am. 1895	180.50	183.50
Turc 7 ½ % 1933	348.00	344.00
Banque Nat. Mexique	189.00	181.50
Banq. Imp. Otto 250 f.	312.50	319.00
Crédit Fonc. Egyptien	2815	2805
Central Mining	1621	1609
Albi	445.00	451.00
Caoutchoucs (Fin.)	97.00	98.00
Colombia	44.75	46.00
De Beers (ordin.)	—	385.50
France-Wyoming ord.	116.00	118.50
Huiles de Pétrole	241.00	238.00
Malacca (ord.)	118.00	120.50
Ferred (Etabl.)	1437	1435
Phosph Constantine	306.00	308.0
Phosph Tunisiens	79.50	77.50
Tubize (Sole) riv.	77.00	76.25
Bruay	1835	1935
Liévin (Coup. 30)	50.75	55.75
Omnium Int. Pétr.	44	46.00
Royal Dutch	141.40	143.00
Aciéries de Longwy	225.00	240
Fives-Lille	798	819
Forges et Ac. Marine	348	352
Borg. C. El Jeumont	—	351
Métaux (Cie franç.)	1850	1870
Senelle-Maubeuge	600	6.8
Béthune	450	4605
Marles	450	468
Banque Indo-Chine	2905	2400
Banque Pays Nord	—	495.00
Crédit Indust Lib.	1075	1080
Crédit Fonc. Colonial	92.50	95
Sté Fin. Cuiv et Pyr.	273	275
Sté Gén. Alu Rang.	852	852
Sté Marseill Crédit	565	566
Sté Nancéenne Crédit	142	—
Magas Gén. Paris	—	2210
Eaux (Cie Génér.)	1670	1760
Air comprimé	2050	2015
Havraise En. Elect.	1065	1090
Ouest-Lumière	379.00	320.00
Téléphones	555	560
Gaz et Eaux	820	850
Gaz France-Etrang.	1840	1910
Gaz de Paris	401.00	412.00
Aciéries Micheville	465	455

VALEURS	Cours Préc.	Cours du J°
Châtillon-Commentry	1100	1100
Charbon. Tonkin	1520	1520
Commentry-Fourch.	374	406
Dynamite (Centre)	1400	1450
Distiller. Indo-Chine	685	685
Sucrer. brésiliennes	255	270.00
Sucreries coloniales	195.00	200.00
Etabl. Bekaert	75.00	—
Cie fr. Afric. Occid.	1390	1395
Banque d'Athènes	—	—
C. Fonc. Fr.-Canada	1945	1925
Télégraphes Nord	2790	2845
CHEMINS DE FER		
Est	780	800
Lyon	1012	1024
Midi	775	780
Nord	1345	1349
Orléans	950	960
VILLE DE PARIS		
1871 3 % r. à 400 fr.	391.00	392.00
1875 4 % r. à 500 fr.	497.00	499.00
1876 4 % r. à 500 fr.	498.00	495.00
1892 2½ r. à 400 fr.	278.00	280.00
1894-96 2½ r. 400 fr.	280.00	284.00
1899 2 % r. à 500 fr.	316.00	320.00
1899 2 % Mét. r. 500	304.00	304.00
1904 2½ M. 500 (lots)	530.00	532.00
1910 2% Mét r. 400	299.00	300.00
1910 5 % r. à 400 fr.	279.00	285.00
1912 3 % r. à 500 fr.	271.00	273.00
1933 5 % à 1.000 fr.	936	952
1929 4½ à 1.000 fr.	925	935
193 4 % à 1.000 fr.	840	845
1930 6 % 1.000 (lots)	875	880
1931 6 % 1.000 (lots)	848	857
Fortif. 4 %	829	834 — Subdo.
1932 4 ½ %	928	925 — Suisse
1934 5 1/2 %	1021	1022 — Vienne

FONCIÈRES		
1879 3 % r. 500 fr.	531.00	530.00
1883 3 % r. 500 fr.	315.00	319.00
1886 2.50 r. 500 fr.	335.00	340.00
Fonc. 1885 1/5e	80.00	80.00
1885 2.50 r. 500 fr.	351.00	357.00
1903 3 % r. 500 fr.	370.00	375.00
1909 3 % r. 350 fr.	189.50	192.00
1913 3½ r. 500 fr.	979.00	990.00
1913 4 % 500 fr.	466.00	462.50
Fonc 1930 4 %	865	870
COMMUNALES		
Com. 1879 2.50 r. 100	520	520
— 1880 3 % r. 500	532	534
— 1891 3 % r. 400	318	317.00
— 1892 2.50 r. 500	350.00	370.00
— 1899 2.50 r. 500	330.00	341.00
— 1906 3 % r. 500	356	360.00
— 1912 3 % r. 250	183.00	185.00
— 1926	673	675
— 1927	555	550
— 1928	570	565
— 1930 4 %	821	830
— 1931 4 %	878	879
— 1931-32	850	860
— 1932	910	910
— 1933 5 %	957	957
Empr 5 ½ % 1934	1028	1021
Bons Foncier 1887	73.00	73.00
— 1888	79.00	81.75

COURS DES CHANGES

Londres	74.25	74.26
New-York	15.15	15.19
Allemagne	—	—
Belgique	354.50	354.75
Argentine	—	—
Danemark	231	—
Espagne	207.25	207.25
Hollande	1024.2	1025.7
Italie	129.60	129.60
Norvège	372.75	—
Pologne	—	—
Portugal	—	—
Roumanie	—	—
Prague	—	63.40
Suède	—	—
Suisse	490.75	490.62

LE HAVRE — AMÉRIQUE — LIVERPOOL — SAMEDI — CUIVRES — NEW YORK

Prix en francs au 50 kilos — Prix en Francs à la livre anglaise — Prix en cents

Clôt préc	10 h	4 h	a	b	Clôt préc	Ouvert	Clôt	B	B
3450		3500							
259	260	260	.1	..	6.88	—	6.90	.2	..
256	257	257	.1	..	6.87		6.89	.2	..
256	257	257	.1	..	6.86	6.89	6.88	.2	..
256	257	257	.1	..	6.84		6.86	.2	..
256	257	257	.1	..	6.83	6.86	6.85	.2	..
255	256	256	.1	..	6.81		6.83	.2	..
254	255	256	.2	..	6.80	6.83	6.82	.2	..
254	255	256	.2	..	6.76		6.78	.2	..
253	254	255	.2	..	6.73		6.75	.2	..
251	252	253	.2	..	6.69	6.72	6.71	.2	..
251	252	253	.2	..	6.68		6.70	.2	..
251	252	253	.2	..	6.67		6.70	.3	..
					6.66		6.69	.3	..

MOIS de livraison	Clot préc	Clôt	a	b	Clôt préc	Clôt	a	b	Clot préc	Ouvert	11 h	Clôt
Ventes disponible courant	8.63	8.70	.7	..	7.76	7.80	.4	..	12.65			
Février	8.60	8.67	.7	..	7.68	7.73	.5	..	12.43			
Mars	8.60	8.67	.7	..	7.68	7.73	.3	..	12.48	1247/48	12.40	
Avril	8.61	8.68	.7	..	7.64	7.70	.6	..	12.51			
Mai	8.61	8.68	.7	..	7.64	7.70	.6	..	12.55	1255	12.55	
Juin	8.61	8.68	.7	..	7.50	7.56	.6	..	12.55			
Juillet	8.61	8.68	.7	..	7.50	7.56	.6	..	12.55	1255	12.55	
Août	8.61	8.68	.7	..	7.50	7.56	.6	..	12.50			
Septembre	8.56	8.63	.7	..	7.46	7.52	.6	..	12.45			
Octobre	8.58	8.64	.6	..	7.47	7.52	.5	..	12.42	1240	12.41	
Novembre	8.58	8.64	.6	..	7.47	7.52	.5	..	12.45			
Décembre	8.59	8.65	.6	..	7.43	7.48	.5	..	12.50	1245	12.46	
Janvier					—	—						

MARCHÉS DES COTONS DU MARDI 15 JANVIER 1935. — WELD et Co.

Votre **RHUME** est fichu

Au lieu de vous faire pleurer les yeux et moucher le nez sans cesse pendant une bonne quinzaine, il sera, tout comme les **Bronchites, Grippe, Toux** mis hors d'état de nuire en rien de temps. Vous vous en débarrasserez facilement et sans dérangement en prenant n'importe où, n'importe quand, n'importe comment, des **Comprimés de Broncodyl**

Composés de codéine, aconit titré, térpine et triméthylxanthine, ils exercent simultanément une triple action: 1° ils mettent les bronches au repos et ne permettent qu'une toux rare; 2° ils provoquent l'expectoration; 3° ils tonifient l'organisme, augmentant ainsi sa résistance. Ils facilitent la digestion et soutiennent le cœur. Toutes pharmacies: 10fr.60 l'étui-pochette.

Broncodyl

L. SERRE

CAFÉS. — Le Havre, 15 janvier. — Clôture. — Tendance à peine soutenue. — Ventes, 2.250 sacs. — Janvier, 143.75; février, 144.25; mars, 145.75; avril, 145.75; mai, 142.50; juin, 145.50; juillet, 145.50; août, 145.50; septembre, 145.25; octobre, 146.25 novembre, 146.25; décembre, 146.75.

SUCRES. Paris, 15 janvier. — Clôture. — Tendance soutenue. — Courant, 193.50, 194.00; prochain, 195.50; mars, 196.50, 197.00; 3 de février, 197.00; 3 de mars, 197.50; 3 d'avril, 197.50, 198.00, tous payés; disponible et ce officielle, 193.00 à 194.00

MARCHÉ AUX VEAUX DE LA VILLETTE du 15 janvier. — Invendus de la veille, 47 amenés, 16; 1re qual. 9.50, 2e qual. 7.50, 3e qual. 6.50, extra 10.50 Tendance affaires très calmes limitées à quelques achats de la cheville en réapprovisionnement. Arrivages par départements: Loir-et-Cher, 5; Loiret, 6; Seine-et-Marne, 5.

Nos bureaux sont fermés le dimanche.

Le gérant EDMOND PASCAL

Ninet Frres, 6, r. des Manneliers
LILLE - Tél. 53-21
Voir nos étalages: Fourrures d'hiver pour Messieurs, Jeunes Gens et Enfants. 24271

ÉTATS CIVILS

ROUBAIX. — Naissances. — Pol Lepoutre, rue du Grand-Chemin, 51. — Georges Herkenrath, de Tourcoing (M.). — Camille Deforenne, rue du Fontenoy, 175 bis, cour Dretenema, 1.

Décès. — Bénoni Leriou, 47 ans, rue de la Guinguette, 108, cour Thérya, 2. — Henri Meunier, 46 ans, d'Annappes (N.). — Antonina Strass, 40 ans, rue du Fontenoy, 97. — Louise Durel, veuve Lecomte, 68 ans, rue de Barbieux, 33.

WASQUEHAL. — Naissances. — Richard Orzechowski, avenue Clémenceau, 35.

Décès. — Oscar Voedts, 54 ans, rue La Fontaine, 2.

WATTRELOS. — Naissances. — Roselyne Duquesnoy, rue Saint-Vincent de Paul, rue-gée Moutarde, 6 bis. — Lucienne Demessier, cité Amédée-Prouvost, 120.

Décès. — Joseph Provins, 68 ans, veilleur de nuit, rue des Poilus, 2. — Emile Kleinblick, 39 ans, chauffeur au chemin de fer, rue du Mont-à-Leux, 382. — Désiré Masure, 79 ans, rue des Poilus, 2. — Charles Corbeau, 68 ans, garçon de recettes, rue de l'Epeule, 36.

LEERS. — Naissances. — Jacqueline Mourman, rue Marceau.

TOURCOING. — Naissance. — Micheline Vanwallegham, rue d'Alsace, 5.

Publications de mariages. — Albert Rotelvart, employé, chaussée Denis-Pepin, 233 et Jeanne Debonnaire, employée à Hem. — Emile Claerbout, boucher à La Madeleine et Marie Lemaire, s.p., à Ronq.

Décès. — Martine Bichart, 82 ans, rue de la Potente, 46. — Juliette Van Gheche, 9 jours, rue Rouget-de-l'Isle, 108. — Valérie Vandenbulcke, 83 ans, veuve Auguste Leclercq, rue des Poutrains, 104. — Arlette Leclercq, 3 jours, rue Houchard, 88. — Marie Vandevenne, 60 ans, épouse René Warbesn, rue du Chêne-Houpline, 188. — Marie Vanvlierberghe, 82 ans, veuve Eugène Van Stenackere, rue du Maréchal-Ney, 29.

CHEMIN DE FER DU NORD. — LILLE A LONDRES. — Matches de rugby Angleterre-Pays de Galles et Angleterre-Irlande. — Délivrance de billets d'excursion à prix réduits valables dix-sept jours: les 17 et 18 janvier, 7 et 8 février 1935. — 1° par Boulogne-Folkestone ou Calais-Douvres. Services de jour: Adultes: 1re classe, 423 fr.; 2me classe, 318 fr.; 3me classe, 227 fr. 75. — 2° par Calais-Douvres exclusivement. - Services de jour: Adultes: 1re classe, 305 fr. 25; 2me classe, 265 fr. 25; 3me classe, 214 fr. 75. — 3° par Dunkerque-Folkestone. Service de nuit (1): Adultes: 1re classe, 320 fr. 50; 2me classe sur le Réseau du Nord: 3me classe sur le bateau et sur les chemins de fer anglais: 184 fr. 25; 3me classe, 169 fr. 50 (1) Supprimé: entre Dunkerque-Folkestone, les nuits du samedi au dimanche; entre Folkestone-Dunkerque, les nuits du dimanche au lundi. — En dehors des dates ci-dessus, ces billets sont émis en outre: par Calais ou Boulogne: tous les samedis et lundis; par Dunkerque: tous les vendredis et lundis. 24064

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 16 janvier 1935 N° 63.

Le Mystère des "Aujourd'hui"

par Pierre D'AQUILA

Il y avait donc deux Lanthaume !...

C'était cela que j'avais appris la nuit précédente au cours de mon expédition à Vaulais !...

Dans la chambre éclairée du pavillon de chasse, j'avais vu Lanthaume causer sans défiance avec... Etienne, son serviteur.

Mais ce n'était plus alors un vieil impotent !

Je me trouvai devant un homme aussi jeune que Lanthaume et qui causait très familièrement avec son « patron »...

Il avait enlevé le faux appareil d'orthopédie qui le faisait boiteux...

Et, devant Lanthaume, il essayait un grimage qui le faisait étrangement semblable au misérable !...

Lanthaume eût-il, en voyant entrer son complice, la conviction qu'il était perdu?...

Sa morgue tomba brusquement.

Il balbutia apeuré :

— Je ne comprends pas...

Pourtant avec de vigoureuses claques, après avoir fait respirer de l'éther à l'homme endormi, le policiers se mettaient en devoir de le réveiller.

Il ouvrit enfin les yeux.

Et la première chose qu'il vit fut Lanthaume, menottes aux mains, entre deux policiers.

Son étonnement fut immense.

Cette réflexion lui échappa :

— Alors ,patron, vous êtes « refait » ?...

Le soperifique, sans doute, continuait à le travailler, car il ferma de nouveau les yeux et murmura :

— Ça ne pouvait pas durer... Il fallait bien qu'un jour ou l'autre, il se fasse prendre...

Mais son étonnement fit place à l'épouvante quand, quelques minutes plus tard, tout à fait réveillé alors, il se rendit compte de sa situation.

Bertrand, cependant, qui examinait l'individu de plus près, le reconnut soudain.

— Mais, c'est Perrotin !...

L'homme eut un sourire sarcastique.

— Ah ! oui, Bertrand... tu penses à tes trois mille balles ?...

— Misérable !

Verdru intervint :

— Silence !... Vous rentrerez sans doute, Bertrand, en possession de cet argent.

Et, se tournant vers Perrotin qui ajoutait à sa personnalité celle d'Etienne et, occasionnellement, celle de Lanthaume :

— Votre culpabilité, lui dit-il, est grande, Perrotin, mais vous n'êtes qu'un complice... Si vous faites un exposé sincère de votre rôle dans cette affaire, la justice vous en tiendra compte.

L'hésitation de Perrotin ne fut pas longue.

— Après tout, dit-il, tant pis... Et puis j'aime mieux être dans ma peau que dans la vôtre, patron...

Ce disant, il fixait ironiquement l'autre prisonnier immobile devant lui.

La ressemblance entre eux justifiait pleinement la confusion qui s'était produite.

De tailles presque égales, d'un habillement absolument identique dans les moindres détails, il n'y avait guère qu'une particularité qui les différenciât profondément :

L'un, Lanthaume, avait les yeux noirs. Ceux de Perrotin étaient gris...

Mais les lunettes sombres supprimaient cette différence. Un grimage léger du visage parachevait l'imitation parfaite, la transformation de Perrotin en Lanthaume.

— Nous vous écoutons, dit Verdru.

— Voilà, commença Perrotin.

Après avoir quitté Coudressart en mai dernier, je regagnai Paris où je trouvai une place d'aide-mécanicien.

Je fréquentais beaucoup les théâtres... Un jour, je rencontrai Lanthaume.

Il se montra très avenant...

Je le connaissais pour l'avoir vu plusieurs fois à la Maison-Blanche.

Il lia conversation.

Brusquement, il me dit :

— Veux-tu gagner une fortune ?...

— Si je veux ! que je répliquai : je ne demande que ça... Mais quel genre de boulot me proposez-vous ?...

— Un boulot pas ordinaire et qui te plaira, je suppose. Il s'agit d'embêter quelqu'un...

— Quelqu'un que je connais ?...

— Et que tu n'aimes pas... Le père Mogrey, de Coudressart !

J'acceptai tout de suite...

Vous connaissez maintenant toute l'affaire... l'incendie de la meule, le coup de fusil sur le cabriolet de M. Mogrey... le fusil dans les arbres... l'explosion de la Bugatti du patron... c'est moi qui ai tout fait !... Mais je vous jure, Monsieur l'Inspecteur, que je n'ai jamais eu l'intention de tuer !

— Passons... Hier, qu'avez-vous fait ?

— J'ai exécuté la consigne : me faire voir à Coudressart vers les 11 heures... me faire voir de loin seulement, car en tête-à-tête, on aurait pu peut-être, malgré toutes les précautions, voir de petites différences... J'avais bien rempli mon rôle, puisque M. Charles Mogrey, d'abord, le commissaire de Coudressart, ensuite, s'y sont laissés prendre...

— Ça suffit... et maintenant, Monsieur Amel, si vous vouliez bien donner les quelques explications complémentaires qui montreront clairement à Lanthaume comment il en est réduit à sa situation présente...

Je narrai mes découvertes de la nuit précédente.

J'avais surpris non seulement le « sosie » de Lanthaume, mais encore une conversation particulièrement édifiante.

Lanthaume, se sentant brûlé, avait tout simplement résolu d'enlever Bibiane Mogrey !...

Le revolver tout prêt dans la poche était destiné à réduire les résistances possibles.

Terrifiant Bibiane prisonnière, il espérait forcer la main aux parents et obliger la jeune fille à accepter enfin le mariage.

Une visite de sa nouvelle voiture aurait été l'occasion toute trouvée de mettre ce projet à exécution...

Bibiane serait entrée... Il aurait refermé la porte et serait parti à toute vitesse.

C'est pour empêcher la réalisation de ce plan que la scène qui venait de se dérouler avait été imaginée dans ses moindres détails. Il fallait empêcher la colère de Lanthaume de se donner libre cours... Un revolver est toujours dangereux entre les mains d'un forcené...

D'où la scène de la « signature », qui obligeait Lanthaume à quitter son revolver qu'il tenait en poche.

Pour faciliter les aveux, rien ne valait une confrontation des deux coupables.

Dès que Lanthaume était arrivé à la Maison-Blanche, un jeune paysan était parti à vélo porter à « Etienne » un mot écrit prétendument par Lanthaume.

Ce mot lui enjoignait de s'habiller au plus vite en « Lanthaume » et de se rendre à Coudressart, où des événements imprévus exigeaient sa présence.

Il devait s'y faire voir, aller prendre une consommation dans un café où il était peu connu et repartir à vélo...

Sans défiance, Perotin s'exécuta.

Mais la consommation contenait un soporifique.

Il ne devait plus se réveiller qu'à la Maison-Blanche...

Sur une question de Charles, Perrotin précisa que le Comité d'action libératrice n'était qu'une invention de son imagination, farcie de lectures violentes.

. . . . . .

Les deux auteurs du sinistre mystère des « Aujourd'hui » avaient quitté la maison.

Mû par un repentir tardif, Lanthaume avait formulé des excuses.

Et chacun souhaitait que ce fût pour lui l'occasion d'un retour sur lui-même, d'une vie de courageuse expiation.

Les inspecteurs, joyeux, emportèrent leur importante capture.

Nous regardâmes l'auto qui les avait emmenés s'éloigner et finalement disparaître dans un nuage de poussière.

Alors, nous nous regardâmes avec des sourires radieux.

Tous, nous étions émus jusqu'aux larmes.

Instinctivement, je m'étais approché de Bibiane.

Charles vint à nous.

— Par ici, mes enfants !... dit-il d'un air malicieux.

Il nous prit tous deux par le bras.

— Où nous conduis-tu ? demanda Bibiane en riant.

— Pas bien loin !...

Il nous immobilisa devant le piano où une partition pour « quatre mains » était ouverte.

Nous lûmes, Bibiane et moi, et nous échangeâmes un sourire heureux.

C'était l'immortel chef-d'œuvre de Mendelsohn : « La Marche Nuptiale »...

Pierre d'AQUILA.

FIN

AVIS DE SOCIÉTÉS PUBLICATIONS

Société Anonyme d'Ougrée-Marihaye

Siège social à Ougrée.
Registre de Commerce Liége n° 706.

Il est porté à la connaissance de Messieurs les Actionnaires que le nombre d'actions déposées statutairement six jours avant l'assemblée générale extraordinaire convoquée pour le 17 janvier 1935 n'ayant pas atteint le quorum requis par la loi pour délibérer valablement sur les objets portés à l'ordre du jour, ils sont priés d'assister à l'assemblée qui se tiendra le jeudi 31 janvier 1935, à onze heures, au siège social à Ougrée, quai d'Ougrée, 13.

Conformément à la loi, quel que soit le nombre d'actions présentées ou représentées, cette assemblée statuera valablement sur les objets à l'ordre du jour ci-dessous de l'assemblée générale extraordinaire convoquée pour le 17 janvier 1935 :

I. - Exposé de l'obligation résultant pour la société anonyme d'Ougrée-Marihaye de la législation récente et notamment des Arrêtés Royaux des 23 août et 13 décembre 1934, de répartir son patrimoine et son activité entre trois organismes nouveaux et indépendants.

II. - Pour autant que de besoin, ratification des actes accomplis par le Conseil d'Administration pour la constitution du premier de ces organismes dit : « COMPAGNIE FINANCIÈRE ET INDUSTRIELLE D'OUGRÉE », société anonyme à Ougrée.

III. - En vue de la constitution des deux autres organismes visés, pouvoirs à donner au Conseil d'Administration à l'effet de :

1° Constituer les sociétés nouvelles, souscrire, faire tous apports, transferts ou cessions de tous éléments actifs et passifs, consentir toutes options, réserver tous droits de souscription, accomplir sans plus devoir en référer à l'assemblée générale tous actes généralement quelconques et notamment déterminer la valeur de tous éléments actifs et passifs du patrimoine social, et ce, pour aboutir, de la manière la plus conforme aux intérêts en présence, à la constitution de:

a) une société d'épargne et de dépôts consordant avec la législation en vigueur;

b) une société qui reprendra l'activité industrielle de la société actuelle d'Ougrée-Marihaye.

2° Faire en sorte que chaque action de la société anonyme d'Ougrée - Marihaye actuelle puisse être échangée contre une action de la société industrielle nouvelle assortie d'une action de la Compagnie Financière et Industrielle d'Ougrée; les titres émis par la Société d'épargne et de dépôts restant dans le patrimoine de l'une des deux sociétés précitées.

IV. - Eventuellement, décision de mettre la société anonyme d'Ougrée-Marihaye en liquidation, en rue et sous la condition suspensive de la réalisation de la constitution des organismes ci-dessus. Nomination des liquidateurs. Pouvoirs à leur donner aux effets ci-dessus, y compris ceux visés à l'article 157 des lois coordonnées sur les sociétés commerciales.

V. - Pouvoirs à conférer pour constater authentiquement au moment opportun la constitution des organismes nouveaux et la dissolution de la société anonyme d'Ougrée-Marihaye.

Conformément aux statuts, article 13, les actionnaires devront, pour être admis à cette assemblée, justifier, par la production d'un certificat, du dépôt de leurs actions effectué au moins six jours avant l'assemblée, soit au siège social, soit dans l'un des Etablissements ci-après :

1° Société Générale pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France;

2° Crédit Lyonnais;

3° Société Nancéienne de Crédit Industriel et de Dépôts;

4° Société Générale de Crédit Industriel et Commercial;

5° Banque Italo-Belge;

6° Banque Belge pour l'étranger.

Messieurs les Actionnaires qui désireraient se faire représenter à cette assemblée devront produire un pouvoir sur timbre dont des exemplaires en blanc sont mis à leur disposition au siège social et dans les établissements indiqués ci-avant.

Pour autant qu'ils soient maintenus, les dépôts de titres effectués en vue de l'assemblée générale extraordinaire du 17 janvier 1935 ainsi que les pouvoirs, restent valables pour la présente assemblée. 29062d

Commandites Prêts Associations

MAISON CONNUE

et réputée cherche commanditaire 150.000, intérêt rémunérateur. Bénéfice prouvé par inventaire. Répondre aux init. X.M.M. au journal. 18066d

CESSIONS

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous seings privés en date à Roubaix du 15 décembre 1934, enregistré à Roubaix (8Sens) le 14 janvier 1935, folio 3 case 1 aux droits de 312 fr. 50, M. Désiré MISPELAERE et Madame Raymonde DERYCKE ci-devant Cafetiers 35, rue des Filatures, à Roubaix et actuellement rue du Long Trieu à Leers-Nord (